

**René Laprise
modélise
les climats**

Page 6

**Le Projet
MINE :
Serghei
Floricele,
directeur
de recherche**

Page 9

Le centre s'expose au Centre de design

Page 11

Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal

L'UQAM

Volume XXX

Numéro 8

12 janvier 2004

Article 45 modifié à toute vapeur

Fouillis en droit du travail à l'horizon

Michèle Leroux

Presque tous les Québécois savent que le débat sur la sous-traitance est directement relié à l'article 45 du Code du travail. Cet article bénéficie en effet d'une rare notoriété. Lors du dépôt du projet de loi 31, le 13 novembre dernier, visant précisément à modifier l'article 45 afin de favoriser la sous-traitance — un des éléments clés du programme du Parti libéral — les réactions n'ont pas tardé, de la prévisible levée de boucliers chez les syndicats à l'usuel concert de louanges du côté patronal. Adoptée à toute vapeur avant les vacances de Noël, la loi n'en demeure pas moins obscure, le gouvernement ayant refusé de clarifier le libellé de l'article qu'il a modifié.

Pour éclairer les lanternes et mieux comprendre ce fameux article 45, le journal *L'UQAM* est allé cogner à la porte de l'un des experts en relations du travail les plus sollicités dans le cadre du débat, le professeur Michel Grant du Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion. Notons que M. Grant, qui enseigne à



Photo : Michel Giroux

Michel Grant, professeur au Département d'organisation et ressources humaines.

l'UQAM depuis 1981, a été négociateur syndical à la FTQ dans des dossiers majeurs des secteurs public et

privé, pendant 13 ans.

Dans le langage des relations du travail, le terme utilisé pour dési-

gner la sous-traitance est «la concession d'entreprise». Le Code du travail en réglemente deux formes, soit la

concession totale et la concession partielle. Il est toutefois assez rare qu'un employeur — que l'on définit comme le «donneur d'ouvrage» — confie toute son entreprise à un sous-traitant, appelé un concessionnaire dans le jargon. Lorsque cette situation existe, elle est qualifiée de concession totale. Cependant, la grande majorité des cas de sous-traitance correspondent à ce que le Code du travail et son article 45 qualifient de «concession partielle d'entreprise». Les situations visées par la nouvelle loi font partie de cette dernière catégorie.

«La sous-traitance est une pratique par laquelle une entreprise confie l'exécution de certains travaux à un entrepreneur spécialisé autonome. Il peut s'agir d'une commission scolaire qui fait effectuer la tonte du gazon ou l'entretien ménager de ses lieux ou bien d'une entreprise manufacturière qui cède les services de cafétéria. Un employeur peut aussi souhaiter recourir à la sous-traitance en raison d'une surcharge temporaire de travail, d'un besoin d'expertise spécialisée ou de soutien technique», explique M. Grant.

Suite en page 2 ►

Blitz de sollicitation des doyens et de la direction

Tous les doyens et une majorité de membres de la direction ont participé avant Noël à un blitz de communi-

cations au centre d'appel de la Fondation de l'UQAM pour inciter les membres de la communauté uni-

versitaire à soutenir la campagne de développement de l'UQAM.

Ce soir-là, ce sont les professeurs

qui recevaient l'appel de leurs pairs «solliciteurs», entre 19h et 21h15, de façon à augmenter leur taux de parti-

cipation à la campagne, jugé beaucoup trop bas à 35 %. L'un des solli-

Suite en page 2 ►



Photos : Michel Giroux

Carole Lamoureux, vice-rectrice associée aux Études, Mauro Malservisi, vice-recteur aux Ressources humaines et aux affaires administratives, Gilles Gauthier, doyen de la Faculté des sciences et Daniel Coderre, vice-recteur associé à la Recherche et à la création, en pleine action.

citeurs les plus enthousiastes, le doyen de la Faculté de science politique et droit, M. Jacques Lévesque, affirmait sans ambages au téléphone aux professeurs qu'il appelait : «Je fais du harcèlement pour une bonne cause...!»

Toute la communauté universitaire a un projet emballant auquel s'identifier : le projet FARE (Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études) qui vise à soutenir nos étudiants dans leur parcours d'études, notamment en leur facilitant l'accès aux études supérieures. Les différents volets de FARE comprennent :

- quelque 700 bourses d'accueil de 2 000 \$ à tous les nouveaux inscrits aux programmes de baccalauréat dont la cote R est de 30 ou plus;
- une centaine de bourses d'initiation à la recherche de 2 000 \$ aux étudiants prometteurs dès leur 3^e année de baccalauréat afin de développer leurs prédispositions au travail de recherche;
- 200 bourses de 2 500 \$ aux étudiants prometteurs qui souhaitent parfaire leurs connaissances d'une autre langue et acquérir une expérience d'études unique à l'étranger, dans le cadre d'un programme d'internationalisation de la formation;

- un projet de bonification de bourses de maîtrise proposant d'offrir une centaine de bourses d'une valeur de 5 000 \$ à ceux qui seront en mesure de démontrer qu'ils peuvent compter sur un financement de 3 000 \$ (provenant généralement des professeurs);
- 300 bourses de 6 000 \$ annuellement en guise de soutien financier garanti aux étudiants au doctorat inscrits à temps complet, durant les trois premières années de leur programme, pour leur permettre de se consacrer entièrement à leurs études et d'en diminuer la durée (une somme de 4 000 \$ s'ajoutera à ce montant et sera offerte la plupart du temps par les professeurs);
- environ 150 bourses «de fin d'études» d'un montant de 3 000 \$ remises chaque année aux étudiants de 3^e cycle, et de 750 \$ aux étudiants de 2^e cycle, pour les aider à terminer leurs recherches et obtenir leur diplôme •



Photo : Michel Giroux

Jacques Lévesque, doyen de la Faculté de science politique et droit.

Campagne Centraide : résultats remarquables



Photo : Alain Décarie

Quelques jours avant Noël, les dons récoltés auprès de la communauté universitaire pour la campagne Centraide-UQAM se chiffraient à 156 000 \$, un «résultat magnifique», de déclarer Benoît Corbeil, directeur de la campagne à l'UQAM. En effet, compte tenu de la cohabitation avec la campagne interne de développement de l'UQAM cet automne, ce résultat n'est rien de moins que remarquable. Avec les quelques dons qui restent encore à rentrer au début de janvier, il y a fort à parier, souligne Benoît Corbeil que «nous atteindrons le sommet de l'an passé, soit 163 000 \$». Mais ce qui est fort encourageant d'ajouter M. Corbeil, «c'est la venue d'une centaine de nouveaux donateurs cette année», ce qui laisse présager de très belles campagnes à venir. Rappelons que le tirage prévu de l'œuvre d'art offerte par

Monique Régimbald, ainsi qu'une trentaine d'autres prix, à l'intention des donateurs, aura lieu dans la semaine du 12 janvier.

Sur la photo prise le 9 décembre dernier lors de la réunion du Cabinet de Centraide du Grand Montréal, dans l'ordre habituel, on aperçoit Mme Anne-Marie Merkly, coordonnatrice de la campagne, M. Dino Spaziani, étudiant en administration à l'UQAM et «grand» bénévole, le recteur de l'UQAM, M. Roch Denis, et Mme Thibodeau-DeGuire, pdg de Centraide du grand Montréal.

Après un parcours de vie cahoteux qui l'a mené dans des centres de désintoxication, des centres de transition et même derrière les barreaux, comme il l'avoue lui-même avec courage et candeur, Dino Spaziani a retrouvé, à 46 ans, le goût de vivre et une volonté à toute épreuve. Il amor-

ce en janvier à l'UQAM un troisième certificat en marketing, après en avoir complété deux autres en administration et en gestion informatique et est plus impliqué que jamais dans son bénévolat à l'Exode, maison de réhabilitation (post-thérapie) où il donne d'innombrables heures depuis huit ans et à Coca-Cola, son lieu de travail, où il a participé à titre de bénévole à la campagne Centraide de cette année. Il s'est impliqué également à l'automne dans la Semaine de sensibilisation à la toxicomanie et à l'alcoolisme à l'UQAM.

«J'ai beaucoup aimé l'accueil que j'ai reçu à Centraide et je vais m'impliquer davantage l'an prochain», laisse-t-il entendre. M. Spaziani recevait en 1998 le Prix du bénévolat. Qui s'en étonnerait ! •

Le droit de suite

«Il est important de préciser que le Code du travail n'interdit pas la sous-traitance et ne l'a jamais fait. Seule une convention collective peut interdire la sous-traitance», précise d'emblée M. Grant. Mais le Code en a cependant balisé l'exercice. Pour comprendre l'objet même de l'article 45, il faut remonter presque un demi-siècle. «Dans les années 50, la compagnie Brown Paper de La Tuque a été vendue à la International Paper, qui devint plus tard la CIP. Les travailleurs

cat et la disparition de la convention collective. Il a fallu attendre 1961 pour que l'ancêtre de l'article 45 du Code du travail voit le jour, lequel consacra le droit de suite, assurant ainsi la survie du syndicat et de la convention», explique le professeur.

Une interprétation trop large

«La raison la plus souvent invoquée par les employeurs pour amender l'article 45, explique M. Grant, c'est que la jurisprudence aurait fait une interprétation généreuse et libérale de

ditation ne suivra pas et la convention collective non plus. «Avec la nouvelle formulation, les conditions d'application de l'article 45 seront plus difficiles à réaliser, ce qui va libérer des employeurs de leur obligation de négocier avec un syndicat et va leur permettre de déterminer unilatéralement les conditions de travail, notamment en payant des salaires moindres que ceux versés par le donneur d'ouvrage», précise le professeur.

Fin du dérapage? Pas sûr. «Le nouvel article 45 non seulement ne corrige pas le glissement jurisprudentiel, mais il l'empire», constate M. Grant. Avant, l'article 45 parlait de concession partielle d'entreprise, sans la définir. Le nouvel article définit les situations où le droit de suite est retiré, mais il le fait de la façon suivante : «... lorsque la concession n'a pas pour effet de transférer au concessionnaire, en plus de fonctions ou d'un droit d'exploitation, la plupart des autres éléments caractéristiques de la partie d'entreprise visée.»

Éviter l'imprécision

L'interprétation de la notion d'entreprise et des éléments qui la caractérisent a déjà entraîné une abondante et contradictoire jurisprudence. Ajouter des termes imprécis n'améliorera certes pas la situation. «L'expression la plupart des éléments, ça veut dire quoi? Est-ce la moitié plus un? Tel que rédigé, ce paragraphe va entraîner un véritable capharnaüm, estime M. Grant, qui appuie par ailleurs la suggestion de son collègue de l'ESG, le

professeur Noël Mallette, invité il y a quelques semaines à la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi. L'énoncé qu'il propose se lirait ainsi : «... lorsque la concession partielle a pour effet de ne transférer au concessionnaire que des fonctions de travail ou un droit d'exploitation.»

Les deux professeurs ne réclament aucunement la paternité de cette suggestion. «La solution, bien connue, c'est l'application intégrale des recommandations du rapport Mireault.» Le document auquel se réfère le professeur est le fruit du groupe de travail présidé par Réal Mireault, qui en 1996 a entendu tous les groupes intéressés sur l'encadrement de la sous-traitance, a comparé la législation des provinces canadiennes, étudié la situation aux États-Unis et en France et fait une étude critique de la jurisprudence.

«La majorité des recommandations du groupe Mireault relativement au Code du travail ont été mises en œuvre. Il n'en restait que deux. D'abord celle qui modifie l'article 45 pour faciliter la sous-traitance, l'autre, qui en est la contrepartie, n'a malheureusement pas été insérée dans le projet de loi. C'est une lacune.» Cette recommandation vise à ajouter une déclaration d'employeur unique, afin de protéger les travailleurs contre certaines pratiques d'employeurs véreux, qui utilisent des astuces pour contourner la loi, par exemple, créer une seconde entreprise pour transférer des opérations d'une première entreprise laquelle devient à toutes fins utiles une coquille vide. Tout cela dans le but de

se débarrasser d'un syndicat. À l'instar de M. Mireault, les professeurs Mallette et Grant sont d'avis que si on assouplit les règles pour faciliter la sous-traitance, il faut en contrepartie s'assurer que l'on n'ouvre pas la porte à de telles pratiques déloyales que corrigerait la déclaration d'employeur unique •

L'UQAM

Le journal L'UQAM est publié par le Service des communications, Division de l'information.

Directrice du journal :
Angèle Dufresne

Rédaction :
Anne-Marie Brunet, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Francine Saint-Laurent, Céline Séguin

Photos :
Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

Conception de la grille graphique :
Jean Gladu, designer

Infographie :
Service des communications, Division de la promotion institutionnelle.

Publicité :
Catherine Levasseur
Communications Publi-Services Inc.
(450) 227-8414, poste 303

Impression :
Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal :
Pavillon Judith-Jasmin J-M330
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

Adresse courriel :
journal.uqam@uqam.ca

Versión Web du journal :
www.journal.uqam.ca/
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal L'UQAM à www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

Les textes de L'UQAM peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

UQAM

Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal,
Québec, H3C 3P8

«Le nouvel article 45 non seulement ne corrige pas le glissement jurisprudentiel, mais il l'empire.»

de la Brown Paper étaient syndiqués et leurs conditions de travail étaient régies par une convention collective. Le syndicat est donc allé voir le nouvel employeur avec la convention collective. La compagnie leur a répondu qu'elle n'était pas liée par cette accréditation avec l'ancienne compagnie, ni par la convention que cette dernière avait signée. La compagnie avait été achetée, mais pas le syndicat ni la convention collective, se sont fait répondre les travailleurs. Le litige a donc abouti devant les tribunaux, qui ont donné raison à la compagnie, puisqu'à l'époque, aucune disposition ne prévoyait ce qu'on appelle «le droit de suite». La vente de l'entreprise sonnait la mort du syndi-

cet article, ce qui a largement profité aux syndicats et a rendu la sous-traitance beaucoup moins attrayante. Ainsi, on a eu des décisions concluant à la survie du syndicat et de la convention collective dans des cas où il n'y avait pourtant qu'un simple transfert de fonctions du donneur d'ouvrage au concessionnaire, par exemple dans cette affaire de sous-traitance pour la tonte de gazon, où un tribunal a conclu à l'application de l'article 45 alors qu'aucun employé ni aucun équipement n'étaient transférés».

Dans de telles situations, comme dans de nombreuses autres où seule une petite partie d'une entreprise est transférée, le nouvel article 45 fait disparaître le droit de suite. L'accré-

Groupe de travail sur les frais administratifs

Les étudiants bénéficient de conditions avantageuses par rapport aux autres universités montréalaises

Angèle Dufresne

Les commissaires de la Commission des études ont reçu à l'unanimité, le 9 décembre dernier, le rapport du groupe de travail sur les frais administratifs, groupe créé par la Commission en mai 2002. Ce rapport montre que les frais administratifs qu'ont à payer les étudiants de l'UQAM, en plus de leurs droits de scolarité, sont les plus bas des universités montréalaises et parmi les plus bas au Québec, tant en nombre qu'en valeur. Pour les étudiants de 1^{er} cycle, la tarification récurrente équivaut en moyenne à 44 % de celle des trois autres universités montréalaises, à 77 % de celle des principales universités francophones du Québec et à 67 % de la tarification moyenne de l'ensemble des universités québécoises.

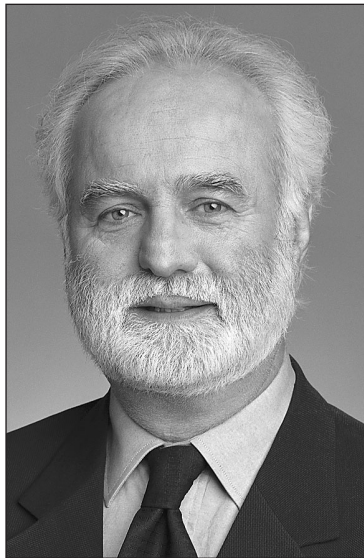
Cette étude éclairera le débat sur le financement des universités et la façon dont certaines universités contournent le gel des droits de scolarité en exigeant une tarification afférente très élevée à leurs étudiants. De plus, «...la forte probabilité qu'une loi-cadre sur les frais administratifs soit proposée à l'Assemblée nationale dès 2004 confirme la pertinence du

présent rapport», lit-on en p. 2 du document.

Les principaux frais perçus à l'UQAM sont les suivants :

- Les frais obligatoires – admission (incluant les tests d'admission et de changement de programme); les frais généraux (inscription); les frais de services à la vie étudiante et animation sportive.
- Les frais ad hoc – émission de relevés de notes et d'attestation en cours de programme; paiement en retard; chèques retournés sans fonds; duplicata de cartes étudiantes ou de diplôme; amendes pour retard aux bibliothèques ou à l'audiovisuel; perte ou bris de documents ou d'équipement (bibliothèques ou audiovisuel); frais facultaires (MBA, test d'anglais; test SEL en éducation) collation des grades; cotisation d'association étudiante reconnue (cotisation perçue automatiquement mais remboursable sur demande à l'association).

Contrairement à d'autres universités, aucun frais n'est imposé à l'UQAM pour des demandes d'admission en retard ou report d'admission; inscriptions tardives; reconnaissances d'acquis; rédaction de



Jacques Desmarais, vice-recteur exécutif.

mémoire ou de thèse; examens différés; reprises d'examens; modifications ou révisions de notes; pratiques de musique; délivrances de diplôme; frais informatiques ou technologiques et frais de stages.

Toutes choses étant égales, si l'UQAM devait établir ses frais administratifs pour les étudiants de 1^{er} cycle au niveau de ceux des autres universités montréalaises, elle serait plus riche de 6,8 millions \$; ou si on se place au niveau du réseau universitaire québécois, de 2,6 M \$. Si elle appliquait la tarification de l'Univer-

sité McGill, elle aurait 10,7 M \$ de revenus supplémentaires. «Ces sommes sont significatives», lit-on dans le rapport, «...2,6 M \$ est l'équivalent de 87 % et ... 6,8 M \$ est l'équivalent de 227 % de l'enveloppe annuelle d'acquisition de livres et de périodiques scientifiques du Service des bibliothèques de l'UQAM».

En revanche, les frais d'associations étudiantes sont d'un niveau comparable aux frais exigés par les autres universités. «Le niveau global de ces frais dépend en grande partie de la prime du régime d'assurance-santé complémentaire offert aux étudiants par l'entremise de leur association; à l'UQAM, c'est seulement depuis l'automne 2003 que ces frais de participation à un régime de soins de santé et de soins dentaires sont payés par les étudiants qui décident de maintenir leur participation au régime.»

En conclusion, le rapport indique «à quel point l'UQAM a pratiqué une politique de tarification minimale des frais administratifs». Cette orientation a évidemment pour conséquence que l'université est dotée de moins de ressources que d'autres universités pour offrir des services aux étudiants. Le rapport reconnaît que la conjon-

ture ne favorise pas l'opportunité de hausser certains tarifs ou d'en introduire de nouveaux, mais n'en recommande pas moins une courte liste dans des cas spécifiques (ex. inscription tardive, stages non-crédités, examen différé, etc.).

Au cours de la discussion animée qui a accompagné la réception du rapport, la présidente de la Commission des études, Mme Danielle Laberge, a cru bon de rappeler que «la C.É. n'était pas en train de déterminer (le 9 décembre dernier) quelle serait la politique des frais administratifs à l'UQAM», pas davantage que la direction qui a également reçu le rapport.

Ont participé au groupe de travail : le vice-recteur exécutif, Jacques Desmarais; trois étudiants, Hugo Ducharme, Sami Bouallegue, Mathieu Bougie; la directrice des études de premier cycle, Louise Julien; la directrice des études supérieures, Danielle Pilette; le vice-doyen aux études, Claude Felteau, le coordonnateur de programme, Réjean Chevalier, la registraire, Claudette Jodoin; un représentant des Services financiers en la personne de Anh Tuan Duong et l'adjoint au vice-recteur exécutif, Jean-Louis Richer.

Révision du Règlement No 8 des études de 2^e et 3^e cycles

La vice-rectrice associée aux Études, Mme Carole Lamoureux, déposait également lors de la réunion du 9 décembre de la C.É. un document de plus de 200 pages préparé par un comité technique, proposant des modifications au Règlement No 8 de l'UQAM régissant les études supérieures. Non modifié en profondeur depuis 1988, le R8 avait grand besoin d'être revu pour tenir compte de changements majeurs survenus à l'Université, notamment la création des facultés et la restructuration des décanats, a-t-elle fait valoir.

Telle la révision récente du Règlement No 5 (1^{er} cycle), il s'agit d'une «très grosse opération», a précisé Mme Lamoureux, qui doit tenir compte de trois aspects : une révision à caractère technique (corrections syntaxiques et sémantiques, mise à jour de pratiques désuètes, concordances avec le Règlement général 3 de l'UQ, etc.); une révision d'articles ayant un caractère structurant, visant la modernisation du R8 de façon à le mettre au diapason des possibilités qu'offrent les réglementations des universités américaines et européennes avec lesquelles l'UQAM a de plus en plus de contacts; enfin, une révision à caractère décentralisateur visant à permettre aux facultés d'assumer une grande partie de la gestion du R8. Cette décentralisation devra s'accompagner d'un transfert d'expertise, d'un ajout de ressources hu-

maines dans les facultés et d'une informatisation en réseau des processus.

La Commission des études a accepté le principe de former un groupe de travail qui aura pour mandat d'examiner les propositions de réforme préparées par le comité technique, de proposer des amendements le cas échéant, d'analyser les résultats des consultations qui seront menées auprès de différents regroupements de la communauté universitaire et de soumettre à la Commission des études

en deux temps – juin 2004 et hiver 2005 – des modifications aux articles structurants, d'abord, et aux articles décentralisateurs, par la suite. Ce groupe de travail sera composé de sept professeurs ayant une expérience de gestion des cycles supérieurs (représentant chacun une faculté ou école), un chargé de cours, un employé de soutien et un étudiant de cycles supérieurs ou de leurs substituts. C'est Mme Lamoureux qui assumera la présidence du groupe et

devra procéder aux consultations nécessaires pour recommander à la C.É. les personnes à nommer pour ce groupe de travail.

Les objectifs visés par la révision du Règlement No 8 sont, rappelons-le :

- Favoriser des passerelles verticales et horizontales; favoriser l'accès au grade de «maître»; favoriser l'harmonisation de certaines formations;
- Décentraliser la gestion des études

de cycles supérieurs sur le modèle du Règlement No 5 de premier cycle; moderniser des pratiques devenues désuètes; simplifier les processus; favoriser l'instauration de nouveaux types de formations;

- Maintenir des exigences académiques de très haute qualité et les renforcer au besoin; maintenir et augmenter la crédibilité des attestations, diplômes et grades; favoriser la reconnaissance internationale des formations.

NOMINATIONS

Mme Louise Vandelac dirigera le Centre d'études des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE) pour un premier mandat se terminant le 31 mai 2006. Mme Vandelac est professeure titulaire au Département de sociologie, rattachée à l'Institut des sciences de l'environnement.

De retour d'un congé sabbatique, **M. Charles-Philippe David** reprendra la direction de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques dont M. Louis Balthazar assumait les commandes par intérim de septembre 2002 à juin 2003. Le comité de sélection qui a recommandé unanimement en octobre dernier la candidature de M. David était composé de Mmes Anne Leahy, directrice de l'Institut d'études internationales de



Louise Vandelac.

Montréal, et Françoise Faverjon-Fortin, vice-présidente du conseil de direction de la Chaire et de MM. Jean-François Lépine, président du conseil de direction de la Chaire et de Jacques Lévesque, doyen de la Faculté de science politique et de droit. Le Conseil de la faculté a également donné son accord unanime à cette nomination.

Par ailleurs, la Commission des



Charles-Philippe David.

études a nommé neuf nouveaux membres au **Comité d'aide financière aux chercheuses et chercheurs (CAFACC)** pour des premiers mandats de trois ans, du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2006. Il s'agit pour l'École des sciences de la gestion de : MM. Denis Harrisson, professeur au Département d'organisation et ressources humaines et Nicolas Marceau

du Département des sciences économiques; pour la Faculté de science politique et de droit : M. Pierre-Claude Lafond, professeur au Département de sciences juridiques; pour la Faculté de Lettres, langues et communications : M. Jean-François Chassay, professeur au Département d'études littéraires; pour la Faculté des sciences : Mme Odile Marcotte, professeure au Département d'informatique et de M. Mario Morin, professeur au Département de chimie; pour la Faculté des sciences humaines : MM. Serge Robert du Département de philosophie et Jean-Philippe Waaub, du Département de géographie; et pour la Faculté des sciences de l'éducation : Mme Hélène Poissant, professeure au Département d'éducation et pédagogie •

Les multiples défis de Paul Martin

Francine Saint-Laurent

Professeur depuis 20 ans au Département de science politique, Yves Bélanger n'a nullement besoin d'une boule de cristal pour entrevoir les défis qui attendent Paul Martin, 21^e premier ministre du Canada. La connaissance de la politique québécoise et canadienne que possède le coauteur de *L'Ère des libéraux* est telle qu'elle l'a doté d'une arme solide pour jeter un éclairage nouveau sur toutes prédictions. Et contrairement à ce que la majorité des observateurs politiques ont pu raconter dans les médias, Yves Bélanger juge, pour sa part, que Jean Chrétien n'a pas fait un si «vilain» croc-en-jambe à son rival politique en lui léguant avant son départ des dossiers aussi controversés que le mariage gai ou encore la décriminalisation de la marijuana.

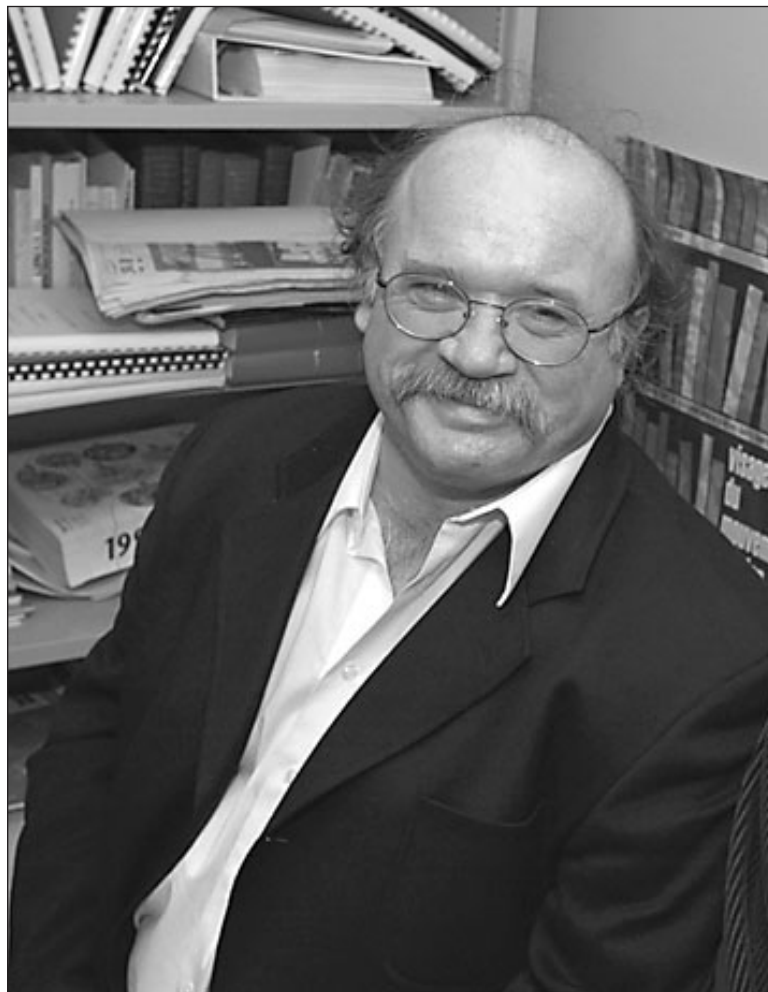
«N'oublions pas que le Parti libéral regroupe plusieurs tendances et possède des assises absolument partout sur le territoire canadien. Jean Chrétien a choisi de s'appuyer sur la faction la plus libérale au sens traditionnel du terme, et a voulu laisser avant de quitter la scène politique une image d'un politicien ouvert, sensible aux questions qui interpellent l'électorat, entre autres, les préoccupations humanitaires et la pauvreté.»

Yves Bélanger rappelle que la direction empruntée par Jean Chrétien n'empêche nullement Paul Martin d'en prendre une autre, d'aller sur un terrain où le Parti libéral fédéral est également bien enraciné, notamment celui des intérêts du grand capital! «Je m'attends à des louvoisements qui vont tirer tantôt à gauche, tantôt à droite. Paul Martin va tenter de donner l'image d'un homme qui sait écouter, d'un rassembleur, mais sa politique sociale risque de décevoir. Les porte-voix des démunis seront peu nombreux dans son équipe.»

Rassembleur, Paul Martin? Aux yeux du professeur Bélanger, il est fort concevable que Paul Martin goûte à sa propre médecine, lui qui a commencé il y a longtemps à travailler dans les coulisses pour succéder à Jean Chrétien. «Cet homme a toujours crevé d'envie de devenir un jour premier ministre du Canada. Et des gens qui rêvent de posséder à leur tour les clés du pouvoir, il en existe certainement d'autres au PLC. D'ailleurs, à mon avis, cela sera l'un des défis à court terme de l'équipe de Paul Martin : projeter l'image d'un gouvernement neuf qui a de nouvelles choses à dire et de nouveaux projets à réaliser. Pour ce faire, il devra indiquer la sortie à certains ministres, mais en gardant les gens dont le départ risquerait de causer des perturbations au sein de son parti.»

Un allié des Américains

Quelle sera la réaction des Canadiens à son désir de devenir «l'ami des Américains» et jouer un rôle dans les initiatives militaires américaines les plus controversées (ex. le bouclier antimissile et le périmètre de sécurité nord-américain)? «À mon avis, Paul Martin va probablement s'appuyer sur deux expériences tout à fait ré-



Yves Bélanger, professeur au Département de science politique.

centes : celle de Chrétien et celle de Mulroney, qui lui indiquent très clairement les balises à l'intérieur desquelles il doit rester. L'attitude de

Chrétien à l'égard des Américains, particulièrement son refus de prendre part à la guerre en Irak, a suscité beaucoup d'angoisse, d'inquiétudes et

de tensions à l'intérieur du gouvernement. Sans oublier tout le mécontentement que cette position a créé à la Maison Blanche.» Yves Bélanger ajoute qu'à l'autre extrémité, il y a eu celle de Brian Mulroney, un allié inconditionnel des Américains, qui a notamment signé l'Accord de libre-échange et l'ALENA, des initiatives qui ont miné énormément sa crédibilité auprès d'une bonne partie de l'électorat anglo-canadien. Yves Bélanger estime que Paul Martin tentera d'assainir le climat qui existe actuellement entre Washington et Ottawa et de limiter les dégâts causés par son prédécesseur. «La situation actuelle est plus porteuse de problèmes que de solutions dans les relations bilatérales. N'oublions pas qu'au point de vue économique, nous sommes mariés aux Américains, que cela nous plaise ou non!»

Moins de latitude

Yves Bélanger croit aussi que même si l'ex-armateur de la Canada Steamship Lines est un homme d'affaires confirmé, cela ne signifie pas pour autant que les finances de l'État se porteront mieux sous son règne. Et cela, même si, à l'époque où il a été ministre des Finances il a réussi à effacer le déficit de 42 milliards \$ hé-

rité des Conservateurs et annoncé les baisses d'impôts les plus importantes de l'histoire canadienne.

«Rappelons-nous que durant l'ère de Martin, plusieurs ministères sont passés à la moulinette et que l'assainissement des finances publiques à Ottawa s'est fait en grande partie au détriment des provinces. Paul Martin ne disposera pas de la même marge de manœuvre aujourd'hui. Dans l'actuel contexte sécuritaire, je le vois mal amputer de 30 % le pouvoir d'achat du ministère de la Défense, comme il l'a fait à l'époque où il était ministre des Finances.» Yves Bélanger rappelle que c'est aussi au cours de cette période qu'Ottawa a privatisé différentes organisations. Et que les succès de Martin aux finances correspondent à une époque où la croissance économique était soutenue, de longue durée et internationale.

Un parti déchiré? Une marge de manœuvre financière moins grande? Combien de temps restera-t-il à la barre? «Je vous avouerais que j'ai du mal à m'imaginer un Paul Martin en réélection. N'oublions pas que, dans quatre ou cinq ans, il aura 69 ou 70 ans. À mon avis, Paul Martin nous laissera probablement le souvenir d'un premier ministre de transition!» •

Signature de la convention collective des maîtres de langues



Photo : Nathalie St-Pierre

Le 18 décembre dernier l'UQAM signait avec le Syndicat des professeurs (unité d'accréditation des maîtres de langues) la nouvelle convention collective des maîtres de langues qui s'appliquera jusqu'au 31 mai 2007. Des modifications importantes dont la reconnaissance de l'autonomie de l'Assemblée des maîtres de langues, l'octroi de la permanen-

ce après deux contrats de trois ans, l'accroissement du nombre de maîtres de langues et des ajustements dans la tâche notamment en matière de direction des programmes à l'École de langues et de la composante enseignement sont inscrits dans cette convention collective, la troisième qui a été renouvelée par l'UQAM en 2003.

Sur la photo, de gauche à droite, on aperçoit le recteur de l'UQAM, M. Roch Denis, le vice-recteur aux Ressources humaines et aux affaires administratives, M. Mauro Malservisi, Mme Marie-Cécile Guillot et M. Gérald Rosenau, maîtres de langues et membres du comité de négociation, la vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création, Mme

Danielle Laberge, Mme Huguette April, directrice du Service des relations professionnelles, M. Jacques Duchesne, premier vice-président du SPUQ, Mme Brigitte Groulx, directrice des personnels enseignants (SRH), M. Pierre Lebus, professeur membre du comité de négociation, M. Jacques Pelletier, président du SPUQ et M. Jocelyn R. Beausoleil, secrétaire du SPUQ •

Un grand chantier d'histoire de la culture québécoise

Claude Gauvreau

Produire de grandes synthèses d'histoire culturelle et unir des chercheurs de diverses disciplines artistiques, tels sont les principaux objectifs du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) qui vient tout juste d'être créé. Des professeurs d'études littéraires et d'histoire de l'art formeront la «base» uqamienne de ce centre, fruit de la fusion de deux unités de recherche déjà existantes avec lesquelles ces chercheurs collaboraient, soit le Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) de l'Université de Montréal et le Centre d'études québécoises (CÉTUQ) de l'Université Laval.

«Le nouveau centre travaillera à l'analyse formelle et à l'interprétation historique de pratiques et d'œuvres artistiques québécoises dans les domaines de la littérature, du théâtre, des arts visuels et de la musique», explique Lucie Robert, professeure au Département d'études littéraires et directrice intérimaire de l'équipe UQAM du CRILCQ.

Le CRILCQ a une taille imposante puisqu'il réunit une trentaine de chercheurs réguliers provenant de huit universités québécoises et canadiennes, ainsi que quatre chercheurs européens. Il accueille également plus de 200 étudiants des cycles supérieurs et dix stagiaires postdoctoraux.

Champs d'intérêts multiples

Le CRILCQ poursuivra les recherches en littérature tout en ralliant des chercheurs en histoire culturelle, en

histoire de l'art et en histoire de la musique, pour ainsi couvrir l'ensemble des pratiques culturelles québécoises, passées et actuelles.

«Les chercheurs du Centre sont déjà reconnus pour leurs contributions à de grandes synthèses historiques comme *Le Dictionnaire des œuvres littéraires au Québec* ou *L'Histoire littéraire du Québec*. Il s'agit non seulement d'ouvrages de référence indispensables mais aussi de grands récits permettant de faire la somme du savoir actuel et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche. Bientôt sera publié le cinquième tome de *La vie littéraire au Québec* pour les années 1895 à 1918», ajoute Mme Robert.

La littérature occupera donc une grande place dans les travaux du CRILCQ parce que la tradition de recherche dans ce domaine, tant sur le plan historique que formel, est plus ancienne et plus développée que dans d'autres disciplines culturelles, rappelle Lucie Robert. «La musique québécoise, par exemple, n'a pas encore fait l'objet de recherches d'envergure. On sait aussi que le volume des recherches dans le champ des beaux-arts est plus restreint compte tenu du petit nombre de chercheurs dans les départements d'histoire de l'art des universités québécoises. Quant au théâtre québécois, nous avons en chantier un vaste projet de recherche concernant son histoire, ce qui ne s'était encore jamais fait.»

Les interactions culturelles à travers l'étude de la circulation et des échanges interdisciplinaires et internationaux, les fractures et les continuités entre culture savante et culture

populaire, les conditions actuelles de la transmission de la culture et ses rapports à l'espace compteront également parmi les principaux thèmes de recherche du CRILCQ.

«À travers l'histoire, nous allons tenter d'identifier les congruences et les ruptures entre littérature, musique, arts visuels, etc. Par exemple, durant les années 1910-1920, période de modernité culturelle au Québec, on constate la présence d'un même courant symboliste dans différents champs artistiques. Peut-on parler d'une histoire commune des différentes pratiques culturelles?»

Le Centre s'intéressera aussi à la dynamique et au métissage des genres culturels. «En littérature, on sait que le roman policier, genre populaire, a joué un rôle important dans l'émergence du courant du Nouveau Roman dans les années 50. D'autres font l'hypothèse que la télévision, le téléroman notamment, exercerait une influence notable sur la façon dont se pratique le théâtre au Québec. Où se trouve la frontière entre ce qui est littéraire ou artistique et ce qui ne l'est pas?»

Enfin, les chercheurs étudieront l'évolution contemporaine des formes esthétiques qui a marqué l'espace littéraire et artistique au Québec et dans la francophonie. «En travaillant sur l'histoire de la culture, on ne peut pas négliger les expérimentations formelles des créateurs. On n'aborde plus la culture québécoise uniquement par rapport à un référent religieux, historique ou social. La matérialité des œuvres figure au nombre de nos objets de recherche», souligne Lucie Robert.



Photo : Nathalie St-Pierre

Lucie Robert, professeure au Département d'études littéraires.

Chaque site du CRILCQ s'est doté d'une structure locale en vue de créer un lieu d'animation de la recherche facilitant l'intégration des étudiants et favorisant l'accueil de chercheurs étrangers, explique Mme Robert. «Le Centre devrait donner les moyens d'établir à l'UQAM un véritable creuset d'étude de la culture québécoise. Nous sommes déjà reconnus comme un des hauts lieux de la recherche actuelle sur les productions esthétiques, ainsi que pour notre expertise concernant l'émergence et l'affirmation d'une modernité culturelle au Québec, en arts visuels entre autres.»

L'essor de la recherche-crédation sera une autre préoccupation du

CRILCQ, et non la moindre. «N'oublions pas que plusieurs de nos membres sont aussi des artistes ou des écrivains. Il est normal qu'un historien de l'art puisse concevoir et organiser une exposition comme l'a fait Laurier Lacroix pour l'œuvre du peintre Suzor-Côté. Nous souhaitons que l'importance du travail de création de nos chercheurs soit davantage reconnue et valorisée. En outre, le fait que l'on soit en même temps professeur et créateur assure une présence dans les milieux de la pratique culturelle et permet de resserrer les liens avec le monde universitaire», de conclure Lucie Robert ●

Des boursiers au TOXEN

Lors de son récent colloque annuel, le Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN) a remis 7 000 \$ en bourses d'excellence à trois étudiants oeuvrant dans ses laboratoires de recherche. Martine Camiré et Charles Faille, candidats à la maîtrise en biologie et en chimie ont récolté une bourse de 2 000 \$, tandis que Diep Pham, doctorante en

chimie a mérité un montant de 3 000 \$.

Souignons également que Virginie Bérubé (maîtrise en biologie) a reçu un prix pour la qualité de sa présentation orale au colloque. Enfin, Sébastien Gagné (maîtrise en chimie) et David Préfontaine (maîtrise en biologie) ont raflé les prix pour les meilleures affiches.

Rappelons que le colloque, organisé conjointement avec le Réseau de recherche en écotoxicologie du Saint-Laurent (RRÉSL), a permis d'échanger sur différents thèmes, tels les effets potentiels des pesticides chez les amphibiens et le mécanisme d'action de toxicité cellulaire ●



Photo : Nathalie St-Pierre

De gauche à droite, M. Radovan Popovic, directeur du TOXEN, M. Gilles Gauthier, doyen de la Faculté des sciences, Martine Camiré et Charles Faille, étudiants à la maîtrise en biologie et en chimie, ainsi que Diep Pham, doctorante en chimie.

PUBLICITÉ

Changements climatiques : le pire serait à venir?

Claude Gauvreau

Réchauffement de la planète, perturbations climatiques au niveau mondial, modifications des températures régionales, autant de phénomènes qui suscitent l'inquiétude et, surtout, attirent l'attention des scientifiques. Pour comprendre en profondeur ces phénomènes, l'UQAM vient de reconnaître une nouvelle unité de recherche : le Centre de modélisation régionale du climat (CMRC) dont le directeur intérimaire est le professeur René Laprise du Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère.

«Dans les faits, les chercheurs de l'UQAM ont été parmi les premiers au Canada, dès le début des années 90, à développer des modèles de simulation régionale du climat. Nous constituons le seul centre de recherche universitaire dans ce domaine au pays et nous sommes responsables du Modèle régional canadien du climat», explique M. Laprise.

Le CMRC regroupera également des chercheurs issus des milieux universitaire et gouvernemental : le Consortium Ouranos, l'Université de Sherbrooke, le Service météorologique canadien et Pêches et Océans Canada. Parmi eux se trouvent sept professeurs de l'UQAM. Les chercheurs du Centre travailleront selon des approches permettant de mieux comprendre les processus responsables des variations passées et appréhendées du climat. La modélisation numérique sur ordinateur (voir encadré) est l'approche privilégiée par plus de la moitié des membres du Centre.

Une planète de plus en plus chaude

Le réchauffement de la planète est bien sûr l'un des phénomènes les plus importants que scrutent à la



Photo : Michel Giroux

René Laprise, directeur intérimaire du Centre de modélisation régionale du climat.

loupe les chercheurs spécialisés dans l'étude du climat. «Chaque jour, de nouvelles preuves indiquent que la plus grande partie du réchauffement observé ces 50 dernières années est attribuable à des activités humaines produisant des gaz à effet de serre, qu'il s'agisse de la combustion du pétrole ou de la consommation d'hydrocarbures. Les gaz provoquent aussi des effets indirects sur les pluies et les précipitations en général, plus difficiles à quantifier et à simuler par ordinateur. Dans l'Arctique

québécois, de nombreuses infrastructures et habitations ont été bâties sur le pergélisol, une épaisse couche de glace sous le sol. Or, on constate que cette couche est en train de fondre, remettant en cause les méthodes de construction et le mode de vie des populations autochtones.»

Selon René Laprise, même si l'on supprimait demain matin toute émission de gaz à effet de serre, la vague de réchauffement se poursuivrait car les gaz déjà présents dans l'atmosphère auront des impacts climatiques pour plusieurs décennies à venir. «Actuellement, nous n'avons vécu que 15 % des changements climatiques anticipés pour les 100 prochaines années.»

Les chercheurs du CMRC tentent de quantifier par voie de simulation numérique l'ampleur et la rapidité des changements climatiques. «Contrairement aux météorologues, nous ne faisons pas de prédictions mais des simulations de scénarios plausibles et nous cherchons à réduire progressivement les incertitudes. Pour ce faire, nous avons besoin d'ordinateurs toujours plus puissants.»

L'étude du climat est une science encore jeune, souligne M. Laprise. «Les premiers modèles mondiaux da-

tent des années 60 tandis que ceux à caractère régional, plus précis, plus fins et couvrant une moins grande surface, sont apparus au tournant des années 90. Actuellement, seule-

«La plus grande partie du réchauffement observé ces 50 dernières années est attribuable à des activités humaines.»

ment 10 % de l'effort de modélisation dans le monde est consacré au climat régional.»

Besoin de spécialistes

Les chercheurs du CMRC s'intéressent, bien sûr, aux particularités du climat canadien et québécois, à l'influence qu'exercent la présence d'océans côtiers et de grandes mers intérieures, ainsi que l'abondance d'eau douce.

«Au Québec, notre climat est très complexe et les variations des températures, d'une journée à l'autre, sont énormes. Les vents en altitude ont un impact sur ces variations. Le fait également que le Québec se trou-

ve à proximité de la côte est américaine entraîne d'autres conséquences. En hiver, les tempêtes qui s'amorcent dans le Golfe du Mexique remontent le long de cette côte et selon qu'elles se déplacent de quelques kilomètres à l'ouest des Appalaches ou qu'elles se maintiennent au-dessus de l'Atlantique, nous risquons de subir une violente tempête de neige ou de ne récolter que quelques flocons.»

Le Québec comme le Canada ont besoin de plusieurs spécialistes pour évaluer les changements climatiques appréhendés, observe René Laprise. «Il n'y a encore que très peu de chercheurs dans ce domaine, au Québec et ailleurs, et les besoins de formation en matière de modélisation régionale du climat sont importants. Présentement, l'UQAM est la seule université en Amérique du Nord à offrir une formation en langue française en sciences de l'atmosphère. Notre programme de maîtrise accueille chaque année une quinzaine d'étudiants dont quelques-uns poursuivront leurs études au doctorat.»

Sans être alarmiste, René Laprise estime que l'essentiel des impacts et des coûts associés aux changements et à l'instabilité climatiques sont encore mal connus. À son avis, certaines catastrophes sont davantage reliées à des phénomènes naturels qu'à des perturbations du climat. Mais, ajoute-t-il, nous devons être conscients de notre vulnérabilité.

«Rappelons-nous la vague de chaleur de l'été dernier à Paris qui a fait de nombreuses victimes. Dans

d'autres régions du monde, comme en Grèce ou en Afrique du Nord, les gens parviennent à vivre convenablement sous des températures très chaudes. À Paris, où existe une forte densité de population, les maisons sont mal isolées et mal ventilées. Au Québec, la crise du verglas aurait-elle eu un tel impact si nos fils électriques avaient été enfouis dans le sol? Bref, nous devons apprendre à nous adapter aux changements climatiques. Et si nos travaux peuvent être utiles aux ingénieurs et aux agronomes pour que se développent des pratiques permettant de limiter les conséquences négatives des changements, nous pourrions dire mission accomplie !» •

Les modèles climatiques

Les modèles climatiques tridimensionnels sont les seuls outils dont disposent actuellement les scientifiques pour tenter de comprendre et d'anticiper les changements à venir, précise René Laprise. «Ces modèles ne sont rien d'autre que des logiciels très complexes conçus de façon à représenter par des équations mathématiques les lois de la physique qui régissent le système climatique. On découpe la planète à l'aide d'un filet imaginaire fait de mailles verticales et horizontales. Puis, à chaque nœud du filet, des valeurs sont indiquées pour un certain nombre de variables, telles la température, le vent, la pression ou l'humidité. Enfin, sur la base de ces valeurs et des équations initiales, l'ordinateur calcule comment évoluent les variables. Les modèles peuvent ainsi prendre en compte une multitude de perturbations au cours du temps.»

Le consortium Ouranos

- Le consortium Ouranos a été créé en 2002 grâce à l'initiative conjointe du gouvernement du Québec, d'Hydro-Québec et du Service météorologique du Canada;
- Il met en commun les savoirs et disciplines d'un ensemble de chercheurs pour l'avancement des connaissances en matière d'enjeux et d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle de l'Amérique du Nord;
- Ouranos regroupe une centaine de scientifiques et des partenaires au sein de plusieurs universités et autres institutions;
- Sa mission consiste, d'une part, à fournir des scénarios régionaux sur l'évolution du climat et des impacts appréhendés et, d'autre part, à développer des stratégies pour atténuer les impacts climatiques et en exploiter les avantages économiques;
- Ouranos contribue notamment à la mise en forme des banques de données climatiques historiques et appuie le développement du Modèle régional canadien du climat dont sont responsables les chercheurs en sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM.

Bourses et prix d'excellence en éducation

La Fondation Renald-Legendre, créée en 1991 par l'association des étudiants en éducation (ADEESE-UQAM), a remis ses bourses annuelles et son prix d'excellence, d'une valeur de 3 000 \$, le 9 décembre dernier, à quatre étudiantes méritoires.

Il s'agit de Marie-Ève Pedneault, diplômée en avril dernier du baccalauréat en enseignement secondaire qui a reçu le Prix d'excellence;

Gabriela Falero, étudiante à la maîtrise en éducation et Mariella Gagné, étudiante au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (formation continue) qui ont reçu des bourses d'aide financière; ainsi que de Julie Nolet, étudiante au baccalauréat d'intervention en activité physique (enseignement de l'éducation physique) qui a obtenu la «bourse d'études à l'implication».

Rappelons que la Fondation Renald-Legendre poursuit plusieurs objectifs dont ceux de favoriser et d'encourager l'accès à la formation universitaire en éducation, promouvoir le développement intellectuel, social et professionnel des étudiants et offrir des bourses pour soutenir financièrement les étudiants en éducation partout dans la province •

L'économie sociale comme objet de recherche

Claude Gauvreau

«Les coopératives d'habitation, les cuisines collectives ou les Centres de la petite enfance sont autant d'entreprises ou de services pas comme les autres qui prouvent que les citoyens, au Québec, peuvent se mobiliser pour réaliser certaines de leurs aspirations. Ils font aussi partie de ce que l'on appelle désormais l'économie sociale», souligne Marie Bouchard, titulaire de la nouvelle Chaire de recherche du Canada en économie sociale et professeure au Département d'organisation et ressources humaines. L'économie sociale est en effet une expression maintenant largement répandue et pourtant son rôle, sa mission, ses caractéristiques sont encore relativement méconnues.

Reconnue pour son leadership tant dans le milieu universitaire que communautaire, Marie Bouchard s'intéresse à la problématique de l'économie sociale depuis les années 70. Elle a aussi contribué, il y a trois ans, à la création à l'UQAM d'un programme d'études unique au Québec, celui de MBA pour cadres en entreprises collectives.

«Dans son plan stratégique de recherche, l'UQAM a identifié l'économie sociale comme une de ses cibles spécifiques de développement», de rappeler Mme Bouchard. «On sait que l'Université peut déjà compter sur le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), ainsi que sur l'Alliance de recherche universités et communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). Ces deux regroupements, dont je suis également membre, rassemblent une masse critique de chercheurs de l'UQAM et de partenaires. Pour ma part, je tenterai, dans le cadre de mes travaux, de contribuer à l'avancement des connaissances en ce qui concerne la place et le rôle des innovations dans l'économie sociale», explique la chercheuse.

Modèle coopératif

Au fond, l'économie sociale a émergé avec le capitalisme industriel à travers les premières coopératives, même si l'expression n'existait pas encore à l'époque, affirme Marie Bouchard. «Au Québec, on dirait qu'elle est apparue d'un seul coup il y a quelques années. Pourtant, dès la décennie 70, le Québec s'est orienté vers un modèle coopératif qui valorisait la démocratie participative en favorisant l'expression d'une pluralité de voix dans les instances décisionnelles. Aujourd'hui, il est fréquent de voir des usagers ou des travailleurs siéger au conseil d'administration d'entreprises d'économie sociale.»

Selon Mme Bouchard, l'économie sociale est d'abord un projet de développement différent qui vise à donner à la population l'accès le plus large et le plus équitable possible à un éventail de services. «Dans ce secteur, on tente de revaloriser le rôle et la place du social dans la vie économique tout en accordant la primauté aux principes de coopération et d'association», souligne-t-elle. «L'objectif des entreprises d'économie sociale est



Photo : Michel Giroux

Marie Bouchard, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale.

de servir leurs membres ou la collectivité. Évidemment, elles ont des activités marchandes et recherchent la rentabilité. Mais à la différence des entreprises capitalistes, elle ne visent pas un profit pour des actionnaires qui sont prêts à retirer leur capital dès que surgissent des difficultés.»

Marie Bouchard entend privilégier deux terrains d'étude. D'abord, les services de proximité (logement social communautaire, aide domestique, centres de la petite enfance, etc.) qui profitent directement aux

bénéficiaires et aux usagers. Ensuite, les services axés sur l'aide à la création d'entreprises. «C'est le cas des Corporations de développement économique communautaire (CEDEC), des Fonds de développement, ou des groupes de ressources techniques tels ceux en habitation communautaire qui aident les citoyens à créer leurs propres coopératives afin de prendre en charge leur milieu de vie.»

Dispositif de veille

L'innovation dans l'économie sociale

occupera aussi une place centrale dans les recherches de Marie Bouchard. «L'innovation sociale est souvent rattachée à un produit ou à un service et à son processus de production ou de gestion. Prenons l'exemple des garderies populaires au Québec qui n'ont pas été créées par l'État mais par les travailleuses elles-mêmes. Ces dernières ont mis sur pied des conseils de parents pour qu'ils aient leur mot à dire en matière de pédagogie auprès des enfants. Pensons également aux cuisines col-

lectives qui sont un service nouveau répondant à un besoin économique, celui de s'alimenter à un prix abordable, tout en permettant aux gens qui y travaillent de briser leur isolement. Que produisez-vous leur ai-je demandé ? On produit de la fierté, ont-ils répondu. Bref, l'innovation réside dans le fait de mettre en lien direct des producteurs et des usagers dans un rapport d'égalité.»

Marie Bouchard vise à créer un dispositif de veille pour mieux faire connaître les innovations provenant de la société civile et des mouvements sociaux, au Québec comme ailleurs dans le monde. «Il s'agira de colliger les informations et de recenser les avancées théoriques, de renforcer les liens au sein du réseau de l'économie sociale et entre ce dernier et celui de la recherche universitaire. En d'autres termes, constituer une fenêtre québécoise ouverte sur le monde.»

La chercheuse s'intéressera enfin au financement des entreprises d'économie sociale qui éprouvent souvent des difficultés à obtenir un soutien sur le marché privé des capitaux. «Sans aller jusqu'à sacrifier leur autonomie, ces entreprises ont besoin que l'État appuie une partie de leurs activités, d'autant plus qu'elles remplissent un rôle complémentaire en fournissant des services d'intérêt général.»

Marie Bouchard est convaincue qu'un secteur d'économie sociale dynamique ne peut que contribuer à des transformations sociales. Toutefois, ajoute-t-elle, il importe de mieux saisir ce qui fait sa spécificité. «C'est par le dialogue et l'ouverture entre des chercheurs de différentes disciplines et par la collaboration avec les partenaires du milieu que l'on parviendra à mieux comprendre son rôle et sa portée •

Don à Inter-Val à la mémoire de Sylvie Samson

Il y a huit ans, le 28 novembre 1995, Sylvie Samson, employée de l'UQAM, était tragiquement assassinée, dans des circonstances qui n'ont toujours pas été élucidées. La violence faite aux femmes n'en continue pas moins ses ravages, comme en témoigne la triste mort de l'actrice Nadine Trintignant l'été dernier.

Pour dénoncer cette violence et aider à la contrer, et en mémoire de leur collègue de travail, le Comité de condition de vie et de travail des femmes du SEUQAM a remis un don de 1 000 \$ à l'organisme Inter-Val, un centre d'aide et d'hébergement pour mères et enfants victimes de violence familiale qui offre, depuis 1979, un gîte provisoire et de nombreux services à une centaine de familles par année. Les syndicats des professeurs et des chargés de cours (le SPUQ et le SCCUQ), l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et quelques individus ont joint leur contribution à celle du syndicat des employés, portant le don à 2 350 \$.

La cérémonie de remise du don s'est déroulée le 28 novembre dernier,



Photo : Michel Giroux

en présence des représentants du centre d'hébergement, du SEUQAM, du SPUQ, du SCCUQ, de l'Association des employés non syndiqués, du

Service des ressources humaines et de la direction de l'UQAM. Sur la photo, on aperçoit, à gauche, Gaëtane Lemay, du Comité de condition de

vie et de travail des femmes du SEUQAM en compagnie de la directrice du centre l'Inter-Val, Mme Sylvie Bourque •

PUBLICITÉ

Le projet MINE industrie-université

Innovation, valeur et croissance

Michèle Leroux

Un an après avoir décroché l'une des plus importantes subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le programme «Initiatives de la nouvelle économie», soit 3 millions \$, le projet d'envergure internationale MINE (Management de l'innovation en nouvelle économie) a franchi sa première étape.

L'équipe de chercheurs québécois, canadiens, américains et européens que dirige le professeur Serghei Floricel du Département de management et technologie a atteint et même dépassé les objectifs fixés pour l'année 2003. Une importante revue de la littérature a ainsi été complétée et les outils méthodologiques ont été mis au point, afin d'analyser un échantillon de 1 500 entreprises d'une vingtaine de pays et de scruter en profondeur les stratégies internes de plus de 240 firmes oeuvrant dans 20 secteurs industriels différents.

Les travaux de recherche échelonnés sur quatre ans doivent déboucher sur la création d'une banque de données unique, un outil que n'importe quelle entreprise pourra utiliser pour se comparer à ses concurrentes, afin d'accroître sa capacité d'innovation et sa compétitivité à l'échelle internationale. L'École



Photo : Michel Giroux

Serghei Floricel, professeur au Département de management et technologie et directeur de la recherche du projet MINE.

Polytechnique chapeaute l'ensemble du projet MINE, sous la responsabilité du professeur Roger Miller, titulaire de la Chaire Jarislowski en technologie et concurrence internationale.

L'UQAM abrite la direction de la recherche, confiée au professeur Floricel. Le projet réunit une vingtaine de chercheurs principaux provenant notamment du MIT de Boston, Stanford University, Science Policy Research Unit (SPRU) du Royaume-Uni, Versailles et des universités canadiennes Toronto, Simon Fraser, Ottawa, Waterloo et HEC.

Le projet MINE s'appuie sur les résultats d'une étude que le professeur Miller, qui a longtemps enseigné à l'UQAM, et M. Floricel ont effectuée il y a quelques années. Cette recherche faite en collaboration avec l'Industrial Research Institute (IRI) portait sur l'innovation dans les secteurs de la nouvelle économie (secteurs intensifs en savoir) et de la vieille économie (secteurs intensifs en capital). «La première question à laquelle cette recherche voulait répondre était celle-ci : comment faire pour que l'innovation apporte plus de valeur et de croissance aux compagnies? Dans la nouvelle économie, la problématique de l'innovation n'est pas évidente. D'un secteur industriel à un autre, et d'un contexte à un autre, nous avons constaté que les stratégies organisationnelles varient», explique M. Floricel.

Les joutes d'innovation

En analysant les façons de procéder de plus de 125 entreprises d'envergure (dont Sun Microsystems, Compaq, Aventis, Airbus, Bell Canada, Ericsson, Bombardier et Johnson & Johnson), les deux chercheurs ont identifié huit types de «joutes d'innovation» (configurations sectorielles d'activités d'innovation) au sein desquelles les entreprises se font concurrence en vue de créer de la valeur pour leurs clients. Chaque «joute» a des règles ou des leviers de création et de capture de valeur qui lui sont spécifiques. Ils ont observé que dans certains domaines, comme celui des technologies de l'informa-

tion, le positionnement le plus avantageux n'est pas nécessairement fondé sur le meilleur produit, ni le plus performant, mais celui qui correspond aux normes et standards et qui impose sa plateforme sur le marché. L'exemple de Microsoft avec ses logiciels d'exploitation en est l'illustration.

tion, le positionnement le plus avantageux n'est pas nécessairement fondé sur le meilleur produit, ni le plus performant, mais celui qui correspond aux normes et standards et qui impose sa plateforme sur le marché. L'exemple de Microsoft avec ses logiciels d'exploitation en est l'illustration.

Avec un échantillon de 1 500 entreprises qui vont répondre à une enquête par questionnaire, en plus des 240 études de cas, le projet MINE permettra d'analyser une douzaine de joutes d'innovation, complétant, confirmant ou modifiant les résultats de l'étude précédente. «Pour chacune des entreprises étudiées sur le terrain, nous rencontrerons au moins deux cadres supérieurs (PDG et VP recherche), un responsable des projets technologiques et un responsable du marketing associé à un projet technologique ou scientifique. Les entrevues, qui ont déjà commencé, se font sur place, à l'aide d'un questionnaire détaillé que nous avons peaufiné et que toute l'équipe utilise.» M. Floricel a lui-même visité huit compagnies oeuvrant dans les domaines de l'industrie pharmaceutique et de la biotechnologie. Ces

derniers mois, des entrevues ont aussi été réalisées dans des entreprises norvégiennes, finlandaises, françaises et américaines.

Outre l'imposante banque de données qui servira aux fins de balisage et de diagnostic, une boîte à outils sera aussi mise à la disposition des entreprises. On y trouvera les études de cas pour chaque joute d'innovation et les processus pour faciliter la mise en œuvre des pratiques identifiées lors du balisage. Des ateliers de formation seront également offerts aux gestionnaires des entreprises participantes.

La formation des étudiants

Les retombées du projet MINE à l'UQAM avoisinent les 400 000 \$. Outre les professeurs du Département de management et technologie Francisco-Javier Olleros, Nathalie Drouin et Brian Hobbs, plusieurs étudiants au doctorat en administration participent aux travaux de recherche. «La subvention du CRSH a permis de financer le travail de cinq étudiants cette année, précise M. Floricel. Au-delà du prestige, leur participation au projet leur fournit une structure méthodologique et théorique ainsi qu'une aide précieuse quant à leur sujet de thèse et les recherches sur le terrain.» Dans l'ensemble des universités, le projet alimente les travaux d'une trentaine de doctorants et d'une vingtaine de professeurs.

«Notre méthodologie de recherche est fondée sur une philosophie nouvelle, précise M. Floricel. D'une part, nous travaillons en étroite collaboration avec les industries, qui orientent, participent et valident les principaux résultats. Du côté des universités, notre approche collective est pionnière et nécessite beaucoup de collaboration de la part des institutions et des chercheurs. La logistique est lourde, et les procédures administratives consomment beaucoup plus de temps que prévu. Malgré le fait que les ententes liant les institutions n'ont pas encore été signées, comme le souhaite l'École Polytechnique, les chercheurs ont livré la marchandise et tenu leur engagement, à l'exception des Anglais, qui ne veulent pas dégager leurs chercheurs avant la conclusion des ententes. Pour qu'un projet comme MINE fonctionne, les gens doivent s'engager», conclut le professeur •

PUBLICITÉ

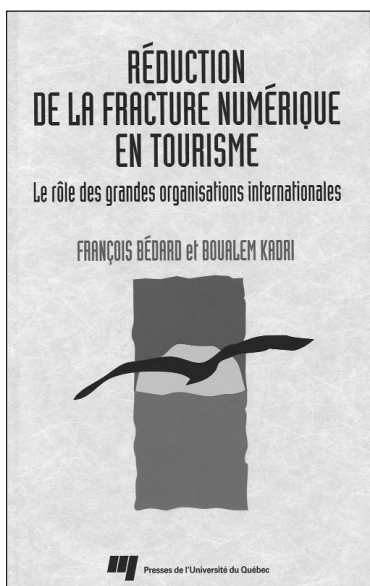
Le projet MINE et l'industrie

Plusieurs associations industrielles sont impliquées directement dans le projet MINE : l'IRI (Industrial Research Institute) aux États-Unis, le Conference Board du Canada, l'EIRMA (European Innovation Research Management Association), l'IMAC (Innovation Management Association of Canada), l'ADRIQ (Association des directeurs de recherche industrielle du Québec) et l'Académie canadienne du génie. La contribution en nature des entreprises dans le cadre du projet est évaluée à 2 M \$. Divers services à valeur ajoutée offerts aux entreprises participantes, tels que sessions de formation, ateliers, études de cas, diagnostics, devraient générer un peu plus de 1 M \$, ce qui porte à 6 M \$ la somme totale dont disposera l'équipe de recherche, en tenant compte de l'importante subvention du CRSH de 3 M \$. Les entreprises partenaires commanditaires sont Bell Canada, SR Telecom, l'IREQ (Institut de recherche d'Hydro-Québec), Peugeot Citroën Automobile, Renault Automobile et le CIGREF (Club informatique des grandes entreprises françaises).

Fracture numérique

Les technologies de l'information et de la communication (TIC), tel l'Internet et la manière d'y accéder, s'affirment comme un élément stratégique des économies modernes. Cependant, la croissance rapide de ces technologies ne se fait pas sans heurt : elle augmente l'écart entre les villes, les régions, les pays, le Nord et le Sud. Si bien que cette fracture numérique se situe à présent au cœur des priorités de plusieurs organisations internationales. Comment chacune de ces organisations développe-t-elle son approche conceptuelle face à cette problématique? Une question cruciale qu'aborde François Bédard, professeur au Département d'études urbaines et touristiques dans l'ouvrage *Réduction de la fracture numérique en tourisme*, qu'il a cosigné avec Boualem Kadri, chargé de cours au même département.

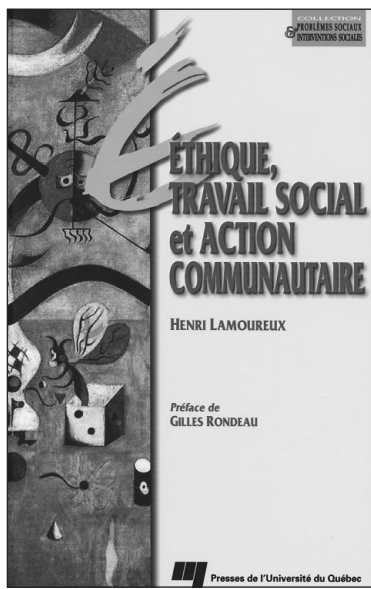
Après avoir réalisé un tour d'horizon des diverses approches mises de l'avant par les organisations internationales, les auteurs proposent un



cadre de référence pour une meilleure compréhension du concept. Ils examinent les différents aspects de la concertation inter-organisationnelle et y soulignent le rôle de leader de l'Organisation mondiale du tourisme. Publié aux Presses de l'Université du Québec.

Choix éthiques

Comment aborder la question de l'avortement quand on y est personnellement opposé? Comment accompagner un pédophile quand la pédophilie nous répugne? Dans un ouvrage intitulé *Éthique, travail social et action communautaire*, Henri Lamoureux, chargé de cours à l'École de travail social, oriente rapidement

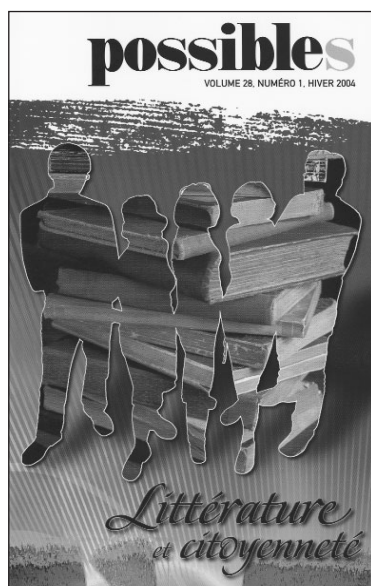


le lecteur-intervenant vers ce qui constitue pour lui l'essentiel de la démarche du travailleur social sur le plan éthique, soit l'atteinte d'une plus grande cohérence entre les valeurs humaines et sociales qui sont les siennes et la réalité qui s'impose ou est quotidiennement imposée aux personnes.

Cet ouvrage constitue un outil qui permet au travailleur social de faire les arbitrages que nécessite la confrontation entre les croyances, valeurs et principes qu'il incarne et ceux proposés par la société et les réalités auxquelles font face les personnes qui utilisent les services sociaux. Dans cet essai méthodologique, l'auteur cherche à éclairer l'intervenant pour l'aider à trouver une direction qui ait un sens et une valeur significative sur «l'océan de contradictions et de paradoxes sur lequel nous naviguons.» Paru aux Presses de l'Université du Québec.

Littérature engagée

Sous le titre *Littérature et citoyenneté* vient de paraître le dernier numéro de la revue *Possibles* produit sous la direction de Jacques Pelletier, pro-



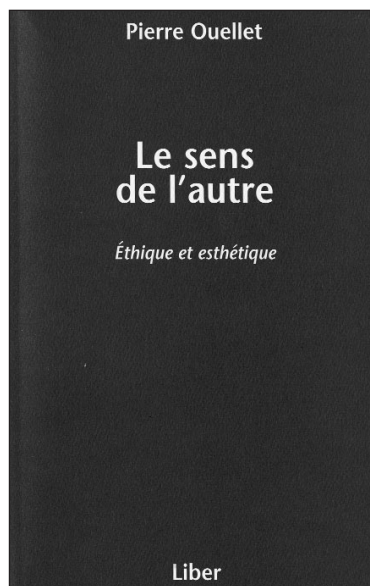
fesseur au Département d'études littéraires, et de Nathalie Prud'homme, enseignante au Cégep de Saint-Jérôme.

On y trouve des textes d'écrivains et d'intervenants culturels autour de la «vienne» problématique de l'engagement dans le contexte actuel de la mondialisation marchande et de la fragmentation des identités. Que faire en tant qu'écrivain et en tant que citoyen? Quelle sorte d'œuvre faut-il écrire pour rendre compte de la vérité de l'époque? Comment être utile tout en échappant à l'embrigadement? Autant de questions qui leur ont été soumises.

Comme l'écrit Jacques Pelletier, les divers collaborateurs de ce numéro reconnaissent l'importance du politique comme dimension constitutive de la vie sociale qui nous concerne tous à titre d'êtres sociaux impliqués dans une aventure collective dont nous sommes des acteurs responsables. «De cela, les écrivains, malgré et peut-être en raison de leur singularité, sont de plus en plus nombreux à être conscients».

L'altérité en question

Le professeur Pierre Ouellet du Département d'études littéraires, a signé un nouvel ouvrage, *Le sens de l'autre*, paru aux éditions Liber. Dans



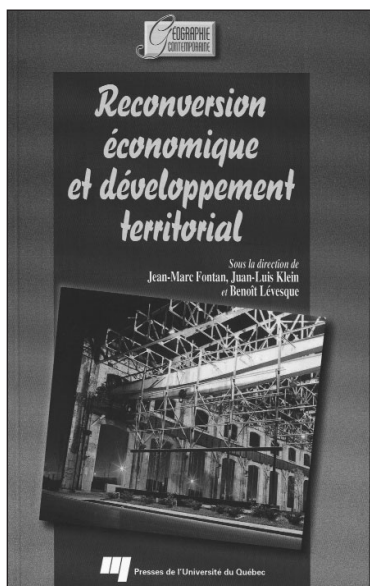
cet essai, M. Ouellet disserte sur l'expérience de l'altérité qui, selon lui, est à la source même de notre manière d'être ensemble.

«Le politique a sans doute perdu ce sens, mais le poétique, en tant que création d'un monde toujours autre par l'exercice de la mémoire et de l'imagination réunies, ne cesse d'incarner cette sensation d'altérité par laquelle nous éprouvons l'existence», écrit l'auteur.

Pierre Ouellet scrute les œuvres d'écrivains comme Guyotat, Celan ou Ollier, et celles d'artistes tels que Rothko, Golub et Angelopoulos, «parce qu'elles posent toutes la question de fond de la «*politeia*» vécue comme espace de cohabitation qu'il faut à tout instant imaginer dans des paroles et des images où se réinventent nos manières d'être et de sentir». Mais, ajoute-t-il, ces lieux communs ne sont plus des lieux familiers, des cités bien protégées par les frontières d'une identité, mais des espaces inconnus, des *agora* ouvertes où se manifesterait l'altérité essentielle à tout avenir et à toute histoire.

Restructurer l'économie

Le développement ou la survie de plusieurs régions du Nord et du Sud repose souvent sur leur capacité à



s'adapter aux fortes turbulences provoquées par l'apparition, la disparition et le réaménagement de pans entiers de l'économie. Afin de contrer les suppressions d'emplois, la réorganisation sectorielle ou la dévitalisation productive, les collectivités locales tentent de prendre en charge leur développement économique et social. Un peu partout dans le monde, diverses expériences de reconversions d'espaces locaux et régionaux donnent lieu à de nouveaux arrangements d'acteurs de la société civile, de nouvelles formes de partenariat et de nouvelles modalités d'action territoriale.

Dans *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile*, publié aux Presses de l'Université du Québec, plus d'une douzaine d'auteurs posent, par des exemples concrets, le problème de la reconversion à la nouvelle économie

dans le contexte global de la crise du fordisme. Sous la direction des professeurs Jean-Marc Fontan (sociologie), Juan-Luis Klein (géographie), et Benoît Lévesque (sociologie), ils s'attardent également aux stratégies utilisées dans le cadre des initiatives locales en mettant l'accent sur la place de la société civile dans leur élaboration et leur mise en œuvre.

Menace, terreur et douleurs

À la suite des événements mondiaux qui se sont bousculés, la revue *Frontières* du Centre d'études sur la mort a réuni les textes d'universitaires, de juristes et d'intervenants sous le thème *Guerre, mort amère*. Abordant le terrorisme, la guerre, le génocide, le suicide, la violence, souvent construits par l'intermédiaire d'un code qui englobe la menace, une série d'articles explorent le lien entre les deux concepts de guerre et de martyr et leur statut au début de l'islam dans le Coran, le parallèle entre la mort volontaire des kamikazes japonais et des militants islamistes du jihad, les politiques de répression de plusieurs régimes latino-américains entre les années 60 et 80, le deuil post-traumatique sous



l'empire de la terreur, ainsi que les règles du droit international et les besoins des familles des disparus de guerre. Dans la rubrique «Intervention», les auteurs traitent des initiatives mises de l'avant pour aider les personnes qui ont vécu la menace sous ses formes les plus déroutantes, ainsi que de la violence en milieu hospitalier. Au fil des pages, une série de photos troublantes de Josée Lambert illustre les propos ●

PUBLICITÉ

LUNDI 12 JANVIER

ISE (Institut des sciences de l'environnement)

Exposition de photographies : «Au cœur du monde», jusqu'au 18 avril. Photographies de la Sierra Nevada de Santa Marta en Colombie, réalisées par le photographe, naturaliste et éducateur colombien Diego Samper. Biodôme de Montréal.

Renseignements :

Caroline Babin
868-3000
www2.ville.montreal.qc.ca/biodome/bdm2.htm

Centre Pierre-Péladeau

Concert : «La Septième symphonie... pour vents», à 20h. Série des «Radio-concerts» de Radio-Canada au Centre Pierre-Péladeau. En compagnie d'un ensemble d'élite, le bassoniste Mathieu Lussier fera découvrir la version pour instruments à vent de la 7^e de Beethoven. Salle Pierre-Mercure, 300 boul. de Maisonneuve Est. Renseignements : 987-6919

www.centrepierrepeladeau.com

JEUDI 15 JANVIER

Centre de design de l'UQAM

Exposition: «Cintres (1850-2000)», jusqu'au 22 février de 12h à 18h : du mercredi au dimanche. Ensemble de la collection privée de cintres de Daniel Rozensztroch, plus de 400 pièces toutes plus «tordues» les unes que les autres. Centre de design (DE), salle DE-R200. Renseignements : 987-3395

centre.design@uqam.ca

www.unites.uqam.ca/design/centre/

VENREDI 16 JANVIER

Galerie de l'UQAM

Exposition : «Jennifer Macklem & Luke Roberts: The World May Be Post-Dated», jusqu'au 21 février de 12h à 18h: du mardi au samedi. Exposition produite et mise en circulation par la University of Waterloo Art Gallery. Commissaire : Ihor Holubizky. Pavillon Judith-Jasmin (J), salle J-R120. Renseignements : 987-8421

www.galerie.uqam.ca

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Pratique de diffusion des avoirs dans les champs culturel et social», à 12h30. Conférenciers : Jean Davallon, Emmanuell Ethis, Émilie Flon et Damien Malinas, Université d'Avignon. Thérèse-Casgrain (W), salle W-3235. Renseignements : Marie-Andrée Desgagnés 987-4018

www.cirst.uqam.ca

Galerie de l'UQAM

Exposition : «Point trente trois et des poussières (+.33)» de France Guérin, jusqu'au 21 février de 12h à 18h : du mardi au samedi. S'inscrit dans le cadre d'une

maîtrise en arts visuels, concentration création, à l'École des arts visuels et médiatiques. Judith-Jasmin (J), salle J-R120.

Renseignements :

987-8421
www.galerie.uqam.ca

MARDI 20 JANVIER

Services à la vie étudiante (SVE)

Ateliers d'information sur les différents programmes d'échanges de la CREPUQ pour les étudiants québécois intéressés à un séjour d'études à l'étranger, à 12h45; aussi le 28 janvier aux mêmes heures. Réservation obligatoire. J.-A.-DeSève (DS), Salle DS-2250. Renseignements : Jocelyne Roussy 987-3580

Renseignements :

Jocelyne Roussy 987-3580

MERCREDI 21 JANVIER

Association des diplômés de l'École des sciences de la gestion, Réseau Gestion UQAM

Conférence : «Les atouts économiques de Montréal : Un avantage durable?», de 11h30 à 13h30. Dans le cadre des Conférences DUO, en collaboration avec Pouliot Mercure Avocats. Conférenciers : M. Robert Abdallah, directeur général de la Ville de Montréal et M. Yvon Bigras, professeur au Département management et technologie. Animatrice : Mme Andrée De Serres, professeure au Département stratégie des affaires. Renseignements : Claire Joly 987-3010

reseau.gestion@uqam.ca
www.reseaugestion.uqam.ca

Département de sociologie

Conférence : «Découvrir la Route de l'esclavage vers l'universalisation des droits de l'homme», à 19h. Dans le cadre de l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition proclamée par l'UNESCO. Conférencier : Franklin Midy Pavillon Judith-Jasmin (J), Salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400). Renseignements : Franklin Midy 987-3000 poste 8221

midy.franklin@uqam.ca

VENREDI 23 JANVIER

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Environnement, télévision et société : la construction du risque», à 12h30.

Conférencier : Yves Laberge, Institut québécois des hautes études internationales Thérèse-Casgrain (W), salle W-3235. Renseignements : Marie-Andrée Desgagnés 987-4018

www.cirst.uqam.ca

Date de tombée

Les informations à paraître sous la rubrique *Sur le campus* doivent être envoyées à la rédaction au plus tard 10 jours précédant la parution du journal. Pour nous communiquer les coordonnées de vos événements, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante : www.uqam.ca/bref/form_calendrier.htm

Prochaines parutions :

26 janvier et 9 février.

Cintre, quand tu nous tiens...

Angèle Dufresne

En bois, en métal, en plastique, pratique, précieux ou rigolo, le cintre est cet objet usuel totalement occulté (sous le vêtement), sauf quand il s'exhibe avec 400 émules, comme ces jours-ci au Centre de design de l'UQAM.

La collection de cintres Daniel Rozensztroch rassemble des pièces du milieu du XIX^e siècle à nos jours. Dans le catalogue de l'exposition, ce collectionneur français original raconte comment est née sa passion du cintre : «Il a fallu que, par hasard, un spectaculaire cintre en bois attire mon attention dans un vide-grenier, puis un autre encore, équipé d'un système imaginé par un inventeur fou, pour déclencher mon obsession. Surprise ! les cintres étaient innombrables. Sous leur simplicité, leur fonction si précise, ils cachaient une multitude de formes, de matières, des trésors d'invention et d'esthétique, une mine d'informations sur le cours de la vie quotidienne et l'évolution de la mode.»

Le cintre semble avoir été à ses débuts, au XVI^e siècle, exclusivement réservé aux armées et au clergé. Le seul meuble de rangement à cette époque était le coffre de chambre où l'on

pliait les vêtements. C'est seulement à la fin du XVI^e siècle qu'on prit l'habitude de dresser les coffres à la verticale pour y suspendre les vêtements. Le coffre devint armoire, mais celle-ci ne gagna tous les foyers qu'au XVIII^e siècle.

Le mot cintre n'apparaît qu'en 1900, «inspiré du terme architectural qui caractérise les constructions en arc de cercle». À travers les âges, le cintre a subi des transformations innombrables, adoptant formes, couleurs et matériaux très variés pour devenir, à notre époque, plus synthétique. Aujourd'hui les créateurs le dessinent et le fabriquent dans d'étonnantes matières : plastiques de plus en plus sophistiqués, résine, fonte d'aluminium, carton, raphia, feutre, passementerie, cuir ou bois exotiques.

S'ajoutera à la collection Rozensztroch une série de pièces réalisées, dans le cadre du concours «Cintres», par des étudiants en design de l'UQAM, de l'Université de Montréal, de l'Université Concordia et de l'École supérieure de mode de Montréal, ou par des designers professionnels. Le jury de sélection composé de Daniel Rozensztroch, Sylvie Berkowicz, journaliste à l'émission «D» de la chaîne de télévision

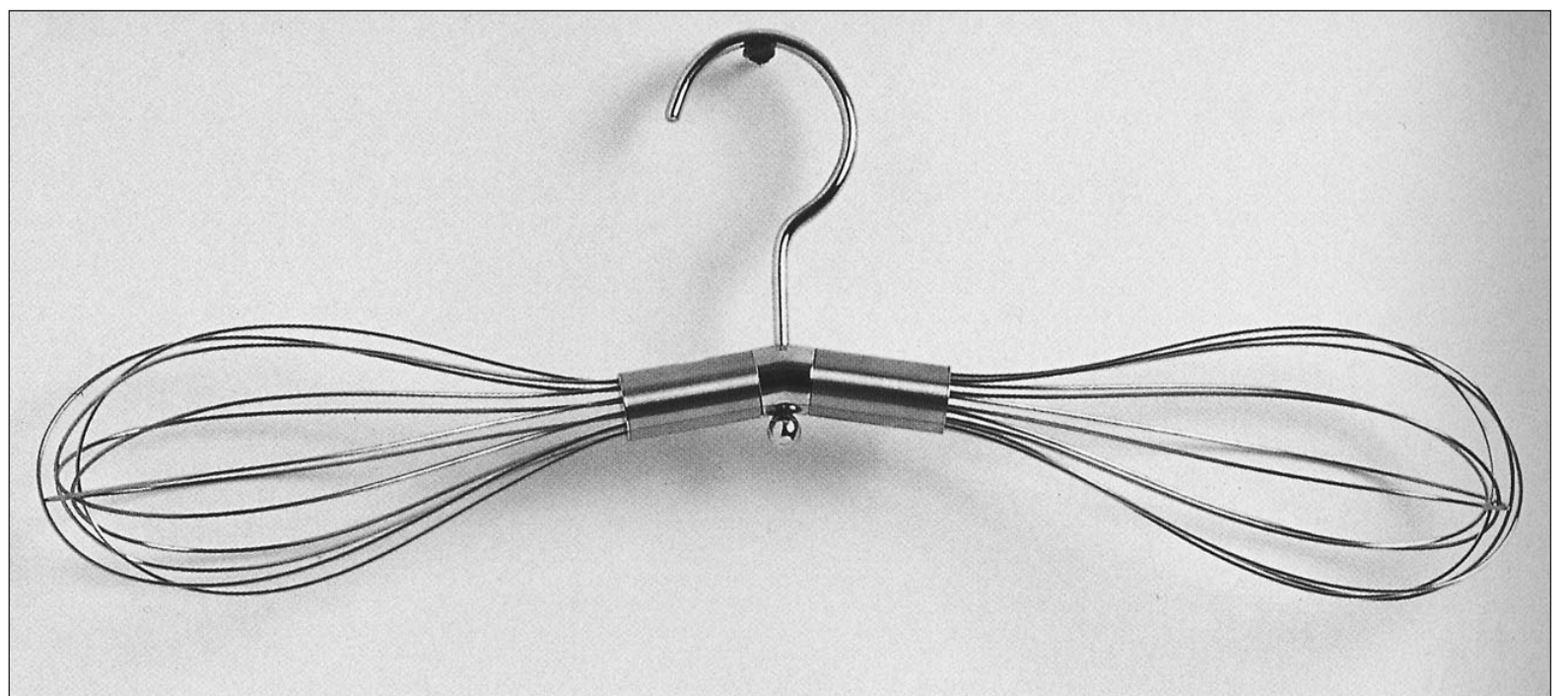
Musimax, Ying Gao, professeure à l'École supérieure de mode de Montréal, Frédéric Metz, professeur à l'École de design et directeur du programme de design graphique de l'UQAM, remettra deux prix de 1 000 \$ aux étudiants et designers lauréats.

L'exposition *Cintres* du Centre de

design, tenue dans le cadre du programme de coopération franco-québécoise, a bénéficié du soutien financier de l'Association Française d'Action Artistique (AFAA) et du Consulat général de France à Québec ●



Porte-vêtements pour deux vestes, fil d'acier nickelé, États-Unis, 1903. Fabricant : Freeman Scott, Philadelphie.



Cintre à crochet fixe, façon fouets de cuisine, acier chromé et inox, Pays-Bas, 2001. Designer Kosmonaut 18.

RETIRÉ TEMPORAIREMENT